



saison 2027

COLS ET HOSPICES MYTHIQUES DES ALPES SUISSES EN RAQUETTES

Un Séjour Inoubliable au Cœur des Alpes Suisses
7 jours, 6 nuits, 6 jours de randonnée

Un Séjour Inoubliable au Cœur des Alpes Suisses !

Préparez-vous à une aventure hors du commun, une immersion totale dans les majestueuses Alpes suisses, entre le Col du Simplon et le Grand Saint-Bernard. Ce séjour en raquettes est une invitation à découvrir des paysages grandioses et des hébergements historiques, des lieux que tout passionné de montagne se doit d'explorer au moins une fois.

Des Colossus Alpins à Votre Portée

C'est sur ces cols emblématiques, le Simplon (2000 m) et le Grand Saint-Bernard (2469 m), que les chanoines de la congrégation du Grand Saint-Bernard ont, depuis des siècles, perpétué leur tradition d'accueil. Au départ de ces sites d'exception, nous vous emmènerons pour une semaine hors du temps.

Du côté de l'Hospice du Simplon, nos raquettes vous mèneront au pied d'imposants sommets comme le Fletschhorn (3927 m) et le Breithorn. Après un transfert à Bourg Saint-Pierre, l'ascension en raquettes vers l'Hospice du Grand Saint-Bernard sera sans aucun doute l'un des moments forts de votre séjour. Une fois là-haut, des vues extraordinaires sur les Grandes Jorasses et le Mont-Blanc vous attendent, un spectacle à couper le souffle.

Ces itinéraires en altitude nous permettent de profiter d'une neige abondante, même tard dans la saison, et surtout, de découvrir des hautes vallées d'une beauté incomparable.

Une Aventure Authentique en Altitude

Bien que ce séjour ne présente pas de difficultés techniques majeures, il se déroule en altitude. Cela signifie que nous serons attentifs aux conditions météorologiques, aux spécificités de l'hébergement en montagne et à la nécessité de porter notre équipement. Mais soyez assurés que chaque effort sera récompensé par la découverte de ces hauts-lieux des Alpes, des étapes incontournables dans la vie d'un randonneur.

Prêt à vivre une expérience inoubliable au cœur des Alpes suisses ?

PROGRAMME

JOUR 01 : ACCUEIL

Rendez-vous à 17h00 à la gare de Brig (Suisse).

Merci d'indiquer votre mode d'accès lors de l'inscription.

Après un transfert vers l'Hospice du Simplon, situé à 2 000 mètres d'altitude, vous vous installerez dans les dortoirs avant de partager le dîner servi à 19h00.

La soirée se poursuivra avec la présentation du séjour par votre accompagnateur.

JOUR 02 : PREMIERS PAS

Cette première journée en raquettes offre une mise en jambes en douceur à travers les hameaux d'estive qui parsèment la plaine du col.

Pour le premier pique-nique partagé, il est toujours apprécié que chacun apporte une spécialité de sa région d'origine, afin de débiter le séjour dans un esprit de convivialité et d'échanges culturels.

En chemin, nous longeons l'ancien château de la famille Stockalper, qui servit d'hospice provisoire durant la construction de la route entre 1801 et 1805.

Cette route, tout comme l'hospice actuel, furent édifiés à l'initiative de Napoléon.

Nuit à l'Hospice du Simplon.

Temps de marche : 4 h 30

Distance : 10 km

Dénivelé : + 300 m / - 300 m

JOUR 03 : L'ASCENSION DU STALDHORN

Cette journée est dédiée à l'ascension du Staldhorn (2 462 m). Après avoir contourné l'Aigle de pierre, nous traversons le charmant hameau de Hopsche (2 030 m).

La montée, régulière et progressive, offre de magnifiques points de vue sur le col du Simplon, le Breithorn (3 438 m) et le Monte Leone (3 553 m).

Plusieurs itinéraires sont possibles pour la descente, selon les conditions et le groupe.

Nuit à l'Hospice du Simplon.

Temps de marche : 5 h

Distance : 11 km

Dénivelé : + 500 m / - 500 m

JOUR 04 : LE VALLON DE ROSSUSÉE

Un bel itinéraire en traversée nous conduit à l'écart du col du Simplon, à la découverte du vaste vallon de Rossusée.

La montée, progressive et agréable, mène jusqu'à l'Usseri Nanxlicke (2 602 m), un superbe col niché au pied du Spitzhorli (2 737 m).

Nuit à l'Hospice du Simplon.

Temps de marche : 5 h 30

Distance : 13 km

Dénivelé : + 700 m / - 700 m

JOUR 05 : LE COL DU GRAND SAINT-BERNARD

Après le petit-déjeuner, nous prenons la route en direction de Bourg-Saint-Bernard (1 950 m), où nous laissons les véhicules et déposons les affaires non nécessaires pour les trois derniers jours. Chacun porte ensuite ses effets personnels pour la montée vers l'hospice.

L'itinéraire emprunte la Combe des Morts, ainsi nommée en mémoire des nombreux voyageurs des XVIII et XIX siècles qui y trouvèrent la mort lors de tempêtes, avant d'atteindre le col du Grand-Saint-Bernard (2 469 m) et son célèbre hospice, où nous faisons

étape.

Avec un sac allégé, il est possible de poursuivre l'ascension jusqu'au col (2 700 m) sous le Petit Mont Mort, offrant de superbes panoramas sur le versant italien.

Temps de marche : 3 h 30

Distance : 8 km

Dénivelé : + 750 m / - 250 m

JOUR 06 : LE CÔTÉ ITALIEN ET LES PANORAMAS UNIQUES

Nous basculons sur le versant italien pour explorer de vastes espaces idéaux pour la randonnée en raquettes.

Après une courte descente, la montée vers la Fenêtre de Ferret (2 698 m) nous ouvre les portes du Val Ferret suisse.

Nous poursuivons ensuite jusqu'à un petit promontoire à 2 823 mètres d'altitude, offrant une vue grandiose sur les Grandes Jorasses et le massif du Mont-Blanc.

Le retour s'effectue par la Tête de Fontainte (2 775 m) et la Fenêtre d'En Haut (2 724 m).

Nuit à l'Hospice du Grand-Saint-Bernard.

Temps de marche : 5 h

Distance : 12 km

Dénivelé : + 600 m / - 600 m

JOUR 07 : LA FIN DE VOTRE SÉJOUR

Pour cette dernière journée, nous entamons d'abord une courte descente avant de suivre la montée à travers une belle combe, qui nous mène au Col Ouest de Barasson (2 635 m).

Nous atteignons ensuite l'arête frontière, offrant à nouveau de superbes vues sur le versant italien. Le retour se fait par la Combe des Morts jusqu'aux véhicules.

Arrivée prévue à la gare de Martigny (Suisse) vers 16h00.

Temps de marche : 5 h

Distance : 10 km

Dénivelé : + 500 m / - 900 m

COMPLEMENT DE PROGRAMME

Nous pouvons être amenés à ajuster légèrement l'itinéraire prévu, soit pour des raisons d'organisation (surcharge des hébergements, dédoublement des groupes, état du terrain, risques d'avalanches, etc.), soit en fonction des décisions de l'accompagnateur (météo, niveau du groupe, etc.). Ces modifications sont toujours effectuées dans votre intérêt, pour garantir votre sécurité et votre confort.

Les horaires indiqués sont basés sur un rythme de 250 m de dénivelé par heure en montée, 500 m par heure en descente et 3,5 km par heure sur le plat. Ils permettent de comparer les différentes randonnées sur une même base et concernent uniquement la marche effective ; les temps de repas, pauses ou contemplation sont à ajouter. En raquettes, ces horaires restent indicatifs : les marcheurs expérimentés sur neige dure les trouveront légèrement surévalués, tandis que les plus petits marcheurs sur neige fraîche les trouveront sous-estimés.

Enneigement : Nous restons avant tout des randonneurs et, si la neige venait à manquer, notamment en fin de saison, le séjour serait maintenu. L'ambiance et la luminosité hivernales seront au rendez-vous, même si un peu de portage des raquettes peut parfois être nécessaire pour rejoindre la neige. Depuis que nous organisons cette randonnée, il est rare d'avoir besoin de porter les raquettes plus que quelques instants.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Le Jour 01, rendez-vous à 17h30 devant la gare de Brig (Suisse).

Merci de préciser votre mode d'accès lors de l'inscription, afin que nous puissions organiser les navettes jusqu'au point de départ de la randonnée.

Arrivée en train : Gare de Brig (Suisse)

Option gare de Chambéry (Savoie) :

Rendez-vous à 11h00 devant la gare. Prévoyez un pique-nique pour le midi.

Transfert aller-retour : en minibus, 40 € par personne, à réserver lors de l'inscription.

Arrivée en voiture : Gare de Brig (Suisse)

Itinéraire : www.viamichelin.fr

Vous entrez en zone de montagne : les équipements d'hiver sont indispensables (pneus neige et/ou chaînes). Pensez à vous entraîner à les installer avant le départ.

Pour se rendre à Brig, au bout du Valais :

- Depuis Genève : le long du lac Léman puis du Rhône.
- Depuis Milan : par le col du Simplon (ouvert toute l'année).
- Depuis l'Allemagne : généralement via Bâle, Berne, Thun, Kandersteg, avec embarquement des voitures sur le train toutes les 30 minutes environ pour traverser le tunnel du Lötschberg (durée : 12 minutes) - www.bit.ly/navetteLoetschberg

Important : Une vignette annuelle (CHF 40, soit environ 41 €) est obligatoire pour circuler sur toutes les autoroutes suisses. Elle est disponible aux postes-frontières, stations-service, bureaux de poste et commissariats.

DISPERSION

Le Jour 07, arrivée à 16h00 devant la gare de Martigny (Suisse), ou vers 19h00 à la gare de Chambéry (Savoie).

Retour en train : Gare de Martigny (Suisse)

Retour en voiture : Gare de Martigny (Suisse)

Vous rejoignez la gare de Martigny depuis le parking de Bourg-Saint-Bernard avec votre véhicule.

Transfert retour (si réservé) :

Arrivée à la gare de Chambéry / Challes-les-Eaux vers 19h00. Cette option doit être réservée lors de l'inscription.

FORMALITES

Documents à prévoir durant la randonnée :

- Carte d'identité ou passeport en cours de validité.
- Assurance voyage : apportez le dépliant reçu lors de votre inscription si vous avez souscrit l'assurance proposée, ou les informations de votre assurance personnelle (numéro de contrat et numéro de téléphone).

Attention : contrairement à la France, les interventions de secours en Suisse sont très coûteuses. Vérifiez que votre assurance inclut bien la garantie frais de recherche et de secours avec un plafond suffisant. Les assurances des cartes bancaires couvrent souvent l'assistance et le rapatriement, mais certaines cartes de base, et même certaines cartes haut de gamme, ne couvrent pas les frais de recherche et de secours.

- Carte Vitale et Carte Européenne d'Assurance Maladie.
- Monnaie : les euros sont généralement acceptés en Suisse, mais il est conseillé d'avoir des francs suisses pour certains paiements.

Circulation en voiture sur autoroute en Suisse :

Il est obligatoire d'acheter la vignette autoroute (40 CHF, valable toute l'année), disponible aux postes-frontières.

NIVEAU

Le séjour est classé niveau 3 : soutenu. Le rythme de marche est lent et régulier, privilégiant la découverte à l'aspect sportif.

Bien que la randonnée ne présente pas de difficulté technique, elle se déroule en altitude, avec les contraintes météorologiques qui y sont associées. L'itinéraire évolue au-dessus de la limite de la végétation, offrant une ambiance typiquement haute montagne.

Dénivelé moyen : 600 m

Longueur moyenne : 11 km

Horaire moyen : 4 h 45 mn

Maximum : 750 m

Maximum : 13 km

Maximum : 5 h 30 mn

HEBERGEMENT

Hospice du Simplon : gardé et chauffé, en dortoirs de 10 personnes avec douches chaudes, pour 4 nuits. Les salons et autres espaces communs sont accessibles, permettant de profiter pleinement de ce lieu à l'architecture impressionnante.

Les lits sont équipés de couettes ou de couvertures. Nous vous conseillons d'apporter quelques barres de céréales, fruits secs ou encas, la restauration étant simple. Un drap-sac et vos serviettes sont nécessaires.

Hospice du Grand-Saint-Bernard : gardé et chauffé, en dortoirs de 12 personnes avec douches chaudes, pour 2 nuits. Après le dîner, il n'est pas rare d'être invité à assister à un film sur les chanoines. Plusieurs lieux sont accessibles au public : le musée sur la montagne et l'histoire des hospices, un salon avec bibliothèque, ainsi que le trésor de l'hospice exposé dans plusieurs salles. Les chanoines participent à la vie quotidienne : réveil en musique, toilette accompagnée du Boléro de Ravel... Plus qu'un simple hébergement, cet hospice est un lieu chargé d'histoire et de valeurs, où l'on se sent véritablement accueilli. Les lits sont équipés de couettes ou de couvertures.

Repas : Les petits-déjeuners et dîners sont préparés par nos hôtes dans les hospices. La restauration servie est simple mais variée. Les repas froids pris lors de la randonnée sont copieux et accompagnés de vivres de course (fruits secs, chocolat, biscuits).

Le pique-nique du déjeuner du jour 1 n'est pas inclus, en raison de l'heure de rendez-vous à 17h00.

ENCADREMENT

Notre accompagnateur est diplômé d'État et qualifié en raquettes, avec une connaissance approfondie des massifs. Il détient également une attestation délivrée par les autorités suisses lui permettant d'encadrer des randonnées en raquettes en Suisse.

En tant que professionnel de la montagne, il s'engage à :

- Garantir le bon déroulement de votre randonnée en toute sécurité : choix de l'itinéraire, rythme de progression, logistique, santé, adaptation aux conditions météorologiques et à la nivologie.
- Favoriser la dynamique et la cohésion du groupe.
- Vous faire découvrir le milieu montagnard et partager avec passion ses connaissances sur la nature.
- Être disponible et à votre écoute tout au long du séjour.

GROUPE

De 6 à 12 personnes seulement.

TRANSFERTS INTERNES

Si vous arrivez en voiture, nous vous demandons de l'utiliser pour rejoindre l'Hospice du Simplon. À mi-séjour, les véhicules seront à nouveau nécessaires pour rejoindre Bourg-Saint-Bernard, au pied de l'ascension vers l'Hospice du Grand-Saint-Bernard.

PORTAGE DES BAGAGES

Pour les 4 premiers jours :

Séjour en étoile : vous ne portez qu'un sac contenant vos affaires pour la journée ainsi que le repas de midi, partagé entre tous les participants.

Pour les 3 derniers jours :

Vous pouvez laisser dans les véhicules un sac avec les affaires dont vous n'aurez pas besoin à l'Hospice du Grand-Saint-Bernard. Le portage est limité au strict nécessaire : vous ne transportez que vos affaires personnelles pour monter et descendre à l'hospice. Lors de la randonnée du sixième jour, seul le sac pour la journée et le repas de midi, partagé entre tous, est requis.

Prévoyez également de l'espace pour le matériel collectif de sécurité.

MATERIEL FOURNI

Nous mettons à votre disposition des raquettes robustes et légères, équipées de fixations à plaques et de pointes antidérapantes, adaptables à toutes les chaussures de montagne ou de trekking, ainsi que des bâtons et le matériel de sécurité spécifique à la randonnée :

- Raquettes TSL
- Bâtons rigides, plus solides que les bâtons télescopiques
- Matériel de sécurité : ARVA, pelle, sonde

Ce matériel est fourni gratuitement. Si vous possédez déjà votre propre équipement, vous pouvez l'utiliser à condition qu'il soit parfaitement fiable. Dans ce cas, merci de nous le signaler lors de votre inscription en précisant ce que vous apportez, afin que nous puissions mieux évaluer les besoins en matériel pour l'ensemble du groupe.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire :

www.auvieuxcampeur.fr

Vêtements :

Pour le haut du corps, le principe des 3 couches permet de gérer quasiment toutes les situations :

- Un sous-pull à manches longues en matière respirante (fibre creuse).
- Une veste en fourrure polaire chaude.
- Une veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex.

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit de rajouter la veste imperméable. Par grands froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable.

Prévoir des vêtements qui séchent rapidement et donc proscrire le coton. Préférez la laine (les sous-vêtements en laine mérinos sont confortables et génèrent peu de mauvaises odeurs), la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible.

Pensez à vous couvrir avant d'avoir froid, mais surtout à vous découvrir avant d'avoir trop chaud. La sueur est l'ennemi du randonneur, car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses. Ainsi, il est très rare d'effectuer une ascension vêtu d'une veste polaire.

Eviter les anoraks et proscrire les combinaisons de ski, trop chauds et encombrants.

La liste idéale : (à adapter suivant la randonnée et la saison)

- 1 chapeau de soleil ou casquette.
- 1 foulard ou tour de cou.
- 1 bonnet.
- 1 paire de moufles avec éventuellement des gants en soie et une paire de gants supplémentaire.
- T-shirts manches courtes en matière respirante de préférence.
- 1 sous-pull à manches longues en matière respirante ou une chemise.
- 1 veste en fourrure polaire.
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex avec capuche.
- 1 cape de pluie ou un sursac si vous possédez la veste ci-dessus.
- 1 pantalon de trekking ample.
- 1 surpantalon imperméable et respirant type gore-tex.
- Chaussettes de marche (1 paire pour 2 à 3 jours de marche) Privilégier la laine ou les chaussettes spécifiques randonnée. Attention au coton pour les ampoules.
- 1 paire de chaussures de randonnée montantes tenant bien la cheville et imperméables à semelle type Vibram. Pensez à « tester » auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps. Proscrire absolument les bottes et après-skis.
- 1 paire de guêtres.
- 1 masque de ski contre le brouillard

Equipelement :

- 1 sac à dos de 35/40 litres à armature souple, muni d'une ceinture ventrale et permettant d'accrocher les raquettes.
- Un grand sac plastique permettant de protéger l'intérieur du sac à dos.
- 1 paire de lunettes de soleil d'excellente qualité avec protection latérale.
- 1 thermos ou une gourde de préférence isotherme (1,5 litre minimum).
- 1 couteau de poche type Opinel.
- 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre son argent, carte d'identité, carte vitale et contrat d'assistance.
- Crème solaire + écran labial.



- Boite plastique hermétique (contenance 0,5 l minimum) + gobelet + couverts.
- Appareil-photo, jumelles (facultatif).

Pour le soir à l'hébergement :

- Un drap-sac. Les duvets sont inutiles.
- 1 maillot de bain (facultatif).
- 1 pantalon confortable.
- 1 paire de chaussures de détente légères.
- Nécessaire de toilette.
- 1 serviette de toilette qui sèche rapidement.
- Boules Quiès ou tampon Ear (facultatif).
- 1 frontale ou lampe de poche.

Pharmacie personnelle :

- Vos médicaments habituels.
- Bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8 cm de large.
- Jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes.
- Double peau (type Compeed ou SOS ampoules).
- Une pince à épiler.

Et puis...

- Une dose de bonne humeur et pourquoi pas une petite spécialité de chez vous à partager lors d'un pique-nique ou d'une soirée !

DATES ET PRIX

Date	Prix par personne
14/03/2027-20/03/2027	995,00
21/03/2027-27/03/2027	995,00
28/03/2027-03/04/2027	995,00
04/04/2027-10/04/2027	995,00
18/04/2027-24/04/2027	995,00

OPTIONS

- Transfert aller/retour depuis la gare de Chambéry : 40 € par personne, à réserver lors de l'inscription.

Toutes les prestations supplémentaires doivent être réservées au moment de l'inscription et indiquées sur le bulletin de réservation.

LE PRIX COMPREND

- Les frais d'organisation et d'encadrement.
- La nourriture et l'hébergement en pension complète.
- Le prêt des raquettes et des bâtons, ainsi que le matériel de sécurité.
- Un véhicule d'assistance pour les transferts

LE PRIX NE COMPREND PAS

- Les boissons et dépenses personnelles.
- L'équipement individuel.
- Les trajets jusqu'au lieu d'accueil et à partir du lieu de dispersion.
- Les différentes assurances : Annulation ou/et Frais de recherche et secours - Assistance - Rapatriement - Interruption de séjour.
- Tout ce qui n'est pas dans "Le prix comprend".

POUR EN SAVOIR PLUS

L'ESPRIT DU SÉJOUR

Randonner, c'est être à l'écoute de son corps et de son environnement, mais c'est aussi savoir s'arrêter pour s'émerveiller et s'ouvrir pleinement à la nature.

C'est aussi aller à la rencontre des autres, au détour d'un sentier ou d'un village, et laisser les échanges humains enrichir la découverte d'un territoire.

Pour mieux comprendre et apprécier les massifs du Valais, il est essentiel de connaître leurs particularités. C'est cet aspect culturel de la randonnée que votre accompagnateur partagera avec vous tout au long du séjour.

Pendant plusieurs jours, vous évoluerez au sein d'un groupe réuni par une passion commune pour la nature et la découverte des montagnes. Cette randonnée sera l'occasion de vivre des moments forts ensemble, dans un esprit de convivialité, d'ouverture et d'entraide envers vos compagnons de voyage.

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com, ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le cas général.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le **cas particulier** de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les **groupes constitués** auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entraînera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).**
- **Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).**
- **Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour avec un minimum de 11 €/personne).**

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. **Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.**

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour **motif médical** : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour **causes dénommées** :
 - * Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation **toutes causes justifiées** (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- Assurance Bagages : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de **la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.**

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par événement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assistant si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les **séjours à l'étranger**, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous **fournir une attestation** de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une **garantie « frais de recherche et secours »** avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : n°AU460941 - GENERALI –
BP 7 – 38530 CHAPAREILLAN